

## Motion du conseil des maîtres et maîtresses d'élémentaire

Nom de l'école primaire / élémentaire : .....

Ville : .....

Le conseil des maîtres·ses s'est réuni le ..... et s'inquiète de la mise en place des évaluations CP fin janvier 2019.

Après avoir fait passer les évaluations nationales aux élèves de CP et CE1, les enseignant·es de l'école considèrent que ces tests ne sont pas une aide aux apprentissages des élèves et ne correspondent pas à leur conception de l'enseignement : items inadaptés aussi bien dans leur contenu que dans leur organisation, limitation du temps qui génère du stress, explications et aides non autorisées...

Le fait que les collègues n'aient pas eu de « correction » à effectuer, mais juste une « saisie des données » revient à les déposséder d'un moment crucial après une évaluation : celui où l'on peut justement prendre un peu de recul et réfléchir aux remédiations.

Les collègues de CP déjà exclus de la conception des évaluations, n'ont pas été appelés à concevoir les remédiations : celles-ci leur ont été données clé en main.

Ces éléments entrent en contradiction avec nos pratiques professionnelles et les apprentissages réels des élèves.

**Le conseil des maîtres·ses de l'école ..... s'oppose à la passation des évaluations de CP prévues fin janvier 2019.**

Les évaluations doivent rester au service des élèves et des enseignants. Elles ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une publication qui mettrait les écoles en concurrence.

Signatures

# Motion de conseil des maîtres et maîtresses de cycle 1

Nom de l'école maternelle : .....

Ville : .....

Le conseil des maîtres réuni le ..... s'inquiète de la mise en place des évaluations CP fin janvier 2019.

Ces évaluations sont une remise en cause brutale du travail engagé par les équipes enseignantes depuis septembre 2015 et ne sont pas en cohérence avec les apprentissages réels des élèves sortant de maternelle :

- remise en cause des pratiques pédagogiques privilégiant la manipulation et l'expérimentation au sein des classes,
- remise en cause de l'évaluation positive et des outils de suivi des apprentissages pourtant préconisés par les programmes ;
- remise en cause de la synthèse des acquis des élèves en fin d'école maternelle ;
- remise en cause des conseils de cycles (liaison GS CP) ;
- remise en cause des programmes de 2015 et des contenus des apprentissages.

Autant d'éléments qui sont pourtant pour nous des points d'appui solides en termes d'apprentissages pour nos élèves et de diagnostic pour nos collègues de CP, favorisant ainsi la réussite de nos élèves.

Les résultats de ces évaluations ne devront pas servir de prétexte à la réécriture des programmes actuels de maternelle conduisant à un retour de la primarisation de l'école maternelle.

Le conseil des maîtres-ses s'associe aux équipes qui s'opposent à la passation des évaluations telles qu'elles sont prévues.

Les évaluations doivent rester au service des élèves et des enseignants. Elles ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une publication qui mettrait les écoles en concurrence.

Signatures